



# Image

Accès Master

# Candidatures

La réception des candidatures se fait en deux étapes:

1. Réception et analyse du dossier de candidature
2. Entretien avec les candidats dont le dossier a été validé

## Dossiers de candidature

Pour accéder au master, les candidats doivent remettre un dossier de candidature comprenant les informations suivantes:

1. Une lettre de motivation (PDF)
2. Un CV complet et à jour (PDF)
3. Un diplôme bachelier en image, bachelier en audiovisuel (PDF)
4. Des liens internet (Vimeo, Youtube, etc.) vers des productions personnelles abouties (court métrage, clip, documentaire, magazine, multicaméra) (format de haute qualité)
5. La présentation d'une expérience de plateau et d'une expérience en multicaméra

Le dossier complet est à faire parvenir à [admissions-masters@iad-arts.be](mailto:admissions-masters@iad-arts.be) pour le **30 juin de l'année précédent l'inscription.**

## Critères d'évaluation

1. Connaissance de certains outils (caméra, matériel de machinerie et d'éclairage, logiciels de montage, d'étalonnage)
2. Capacité pour la gestion d'une équipe de tournage.
3. Connaissance des métiers lié à la prise de vue
4. Compétences requises au niveau techniques et artistiques pour mener à bien un projet de film documentaire et court métrage
5. Capacité de dépouiller un scénario pour les besoins techniques de prise de vue
6. Qualité des échanges à propos des supports émis dans le dossier de candidature

# Entretiens

L'horaire et les dates de passage des entretiens d'admission seront transmis au candidat par mail lorsque son dossier sera accepté.

Les entretiens sont prévus en présentiel en septembre (sauf exceptions).

# Sélection

A la suite de l'analyse des dossiers, des résultats des entretiens et des travaux réalisés, la sélection sera opérée et portée à la connaissance des candidats.